

DIAGNOSTIC EN MARCHANT

Samedi 21 janvier 2023

À l'initiative du Comité de quartier CENTRE, un diagnostic en marchant a été réalisé le samedi 21 janvier. Il a rassemblé des membres du Comité de quartier, des habitants et des membres de la Commission Communale d'Accessibilité. La thématique retenue pour ce diagnostic portait sur : la sécurisation des voies, le cadre de vie, l'accessibilité de l'espace public.



COMITÉ
— DE QUARTIER
Centre

**On vous donne
LA PAROLE**

SECURISATION DES VOIES
AMELIORER LES DEPLACEMENTS
PROPRETE DU QUARTIER

VENEZ PARTICIPER
AU DIAGNOSTIC EN MARCHANT
DE VOTRE QUARTIER.

Rendez vous
à 9h
Maison citoyenne Val d'Aran
Pl. du Val d'Aran

Comité de quartier Centre
VILLE DE COLOMIERS
centre@quartiers-colomiers.fr

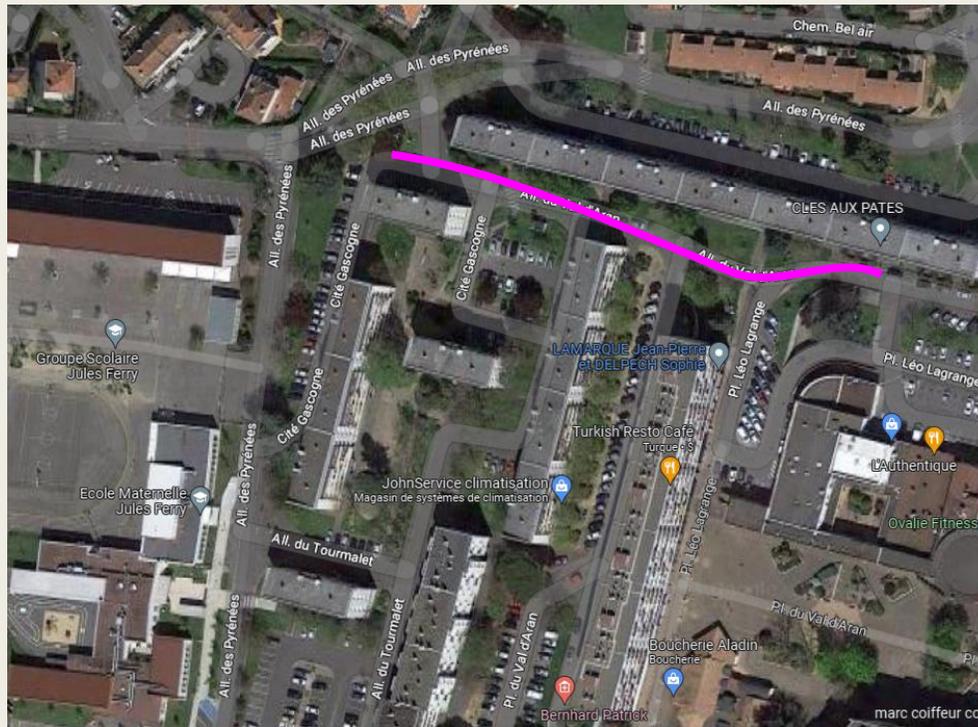
www.quartiers-colomiers.fr
COLOMIERS

Rue du Val d'Aran

Absence de passages piétons entre les immeubles

Préconisation :

Création d'un passage piétons ainsi que la réfection des trottoirs et des bandes cyclables.



La réfection des voiries est prévue dans le phasage travaux VAL D'ARAN - phase 4 - Horizon 2025

Allée du Val d'Aran

- Pas d'accessibilité pour les fauteuils roulants, pas de rampe



Allée du Falcou



- En proximité, trottoirs envahis pas la végétation gênant pour les fauteuils roulants.
- Signalisation cachée par la végétation



Allée des Pyrénées

Passage dangereux

Succession de passages piétons

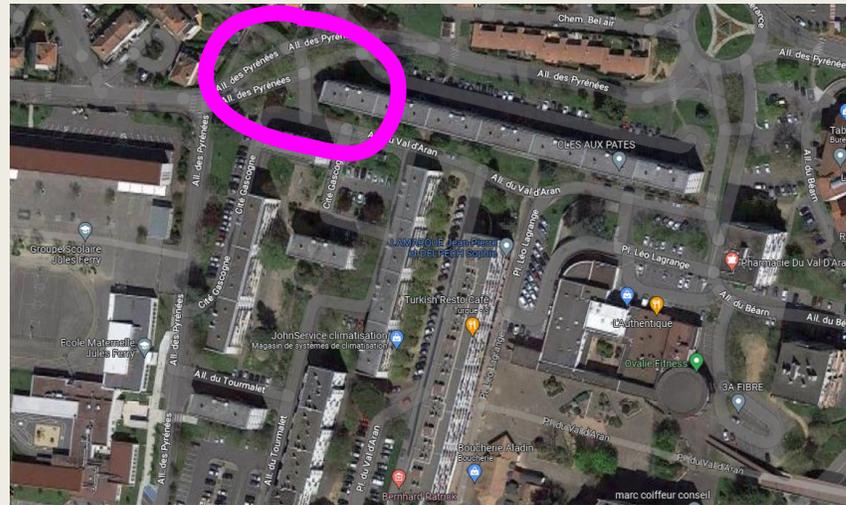
Préconisation :

Réaménagement du cheminement piéton (Ajout de ralentisseurs et d'éclairages), installation de Toutounet. Identifier des points de collecte pour les encombrants.



La réfection des voiries est prévue dans le phasage travaux VAL D'ARAN

Demande de toutounet faite auprès des services de Toulouse Métropole. Principe d'installation établi : installation provisoire par les services TM pour mesurer l'usage, si l'usage régulier est avéré, la pérennisation de l'équipement est faite.

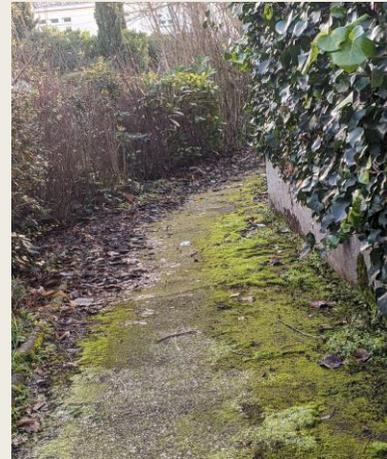


Allée d'Aquitaine

Etat des trottoirs très dégradés et glissants

Préconisation :

Création de bateaux pour passage trottoirs haut, Ajouter de la visibilité en taillant les haies, identifier une zone à 30. Problème accessibilité fauteuils roulants, aucune signalisation au sol pour les malvoyants.



*Demande de nettoyage/démoussage des trottoirs et demande de prise aux normes des traversées en PMR¹
DIC45436 du 20/03*

Taille de l'ensemble des végétaux Allée de l'Aquitaine DIC 45348 du 20/03

Passage entre Allée d'Aquitaine et Jules Ferry

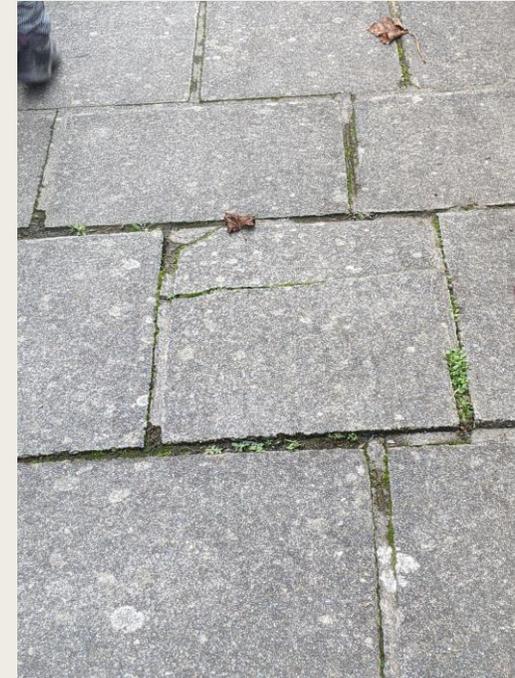
Dalles mouvantes et glissantes, risque de chute important

Préconisation :

Réfection du revêtement



Demands faites pour le secteur
DIC 44814 ; DIC 44965



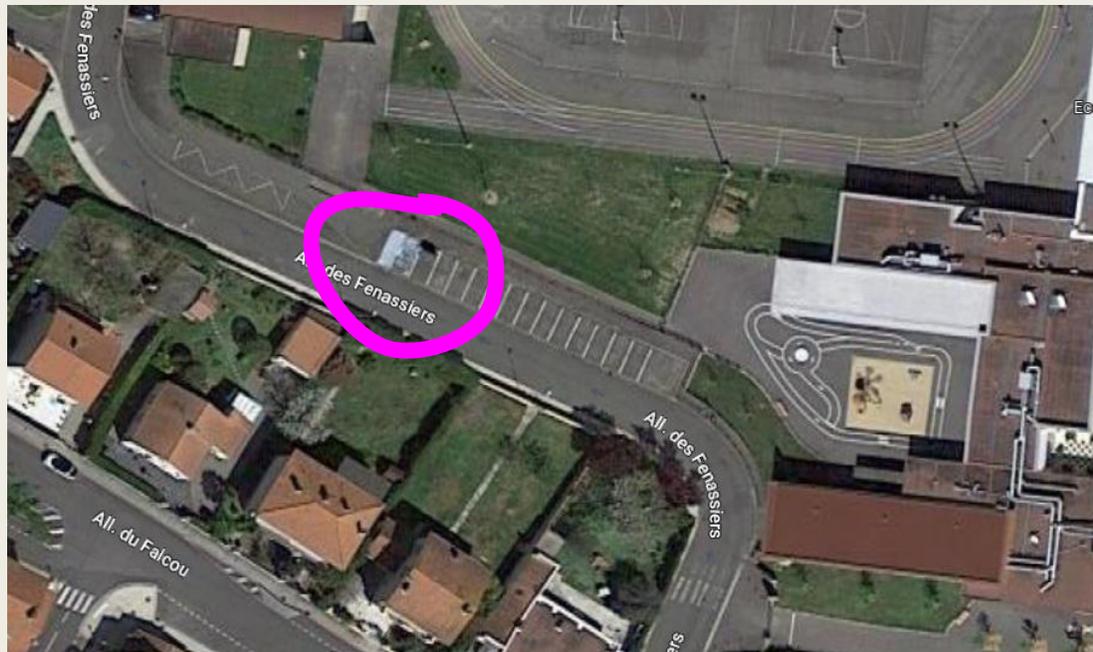
Parking du groupe scolaire J.FERRY

Conteneur de récupération de verre sur des places de parking. Risque de verre au sol autour de l'école.

Préconisation : Le déplacer dans un endroit plus adapté.



Pour des raisons de nuisances sonores, les containers de récupération de verre sont installés dans des endroits éloignés des habitations. Les services de Toulouse Métropole déterminent les endroits judicieux parfois en concertation avec Colomiers. Cette demande de déplacement a peu de chance d'aboutir compte-tenu de son emplacement sur parking, éloigné des habitations.



Abords de l'École Jules Ferry

Absence de passage piéton

Préconisation :

Sécuriser la Zone en ajoutant de la signalisation, sens unique autour de l'école ainsi que l'ajout d'une voie cyclable.

Élargissement des trottoirs extérieurs.



Phase 1 : Un constat sur site doit être organisé entre les Pôles Qualité relation à l'utilisateur/Éducation/Participation Citoyenne.

Phase 2 : Visite sur site avec les mêmes Pôles et 1 représentant des parents d'élèves et 1 représentant du Comité de quartier.



Concernant l'élargissement des trottoirs => difficulté d'envisager cette possibilité pour respecter la largeur des voiries. Concernant le maillage les grands axes sont priorités, une fois terminé l'organisation des voies périphériques est envisagée.



Passage de la Save

Zone piétonne très dégradée , trottoirs abîmés

Préconisation : Refaire le trottoir , Création de bateaux



La demande a été établie, il a été rajouté une demande de réfection du triangle végétalisé, également le passage malin derrière.



Chemin de l'Ouest

Aucun accès piéton , pas de liaison vélo, nid de poule sur le trottoir

Demande de réfection des voiries établie.



Un passage malin existe en fond d'îlot d'habitation permettant un accès sécurisé pour les piétons et les vélos au boulevard de l'Ouest.

Préconisation : Réaménagement



Place du Gers//Allée du Gers

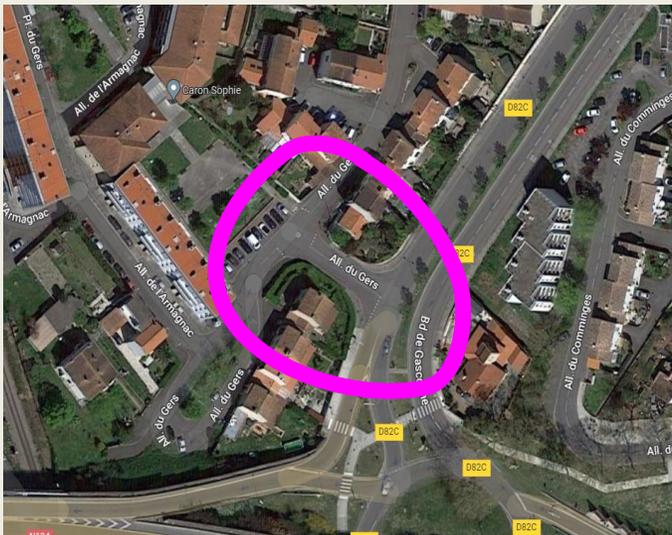
Poteaux en milieu de trottoirs, aucun passage piéton pour traverser, pas de bateaux pour descendre du trottoir



Préconisation :Création de ralentisseurs et refaire l'aménagement piéton de la zone.

Demande de modification d'ancrage des panneaux pour excentrer les poteaux (TM ? DIRSO ?) faite.

Demande de traversée piétonne avec rabaissement des bordures faite également.



Escalier du rond-point Chemin En Sigal

Aucun autre moyen pour descendre excepté l'escalier ou la pente de l'autre côté du pont.

Préconisation : Création d'une pente douce pour vélos et poussettes, nettoyage régulier et ajout de poubelles.

Contexte qui ne permet pas l'installation d'une pente douce. La pente existante tient compte du contexte.



Une demande d'installation d'une poubelle a été établie, équipement provisoire afin de mesurer son usage avant pérennisation.



Chemin En Sigal et traversée vers allée de Roncevaux

Passage piéton non éclairé,
passage dans l'herbe, virage
dangereux.

Préconisation : Ajouter de
l'éclairage et de la
signalétique pour le virage,
améliorer le passage piéton
de la traversée du boulevard.

*Pas de travaux d'éclairage prévu dans ce secteur,
éclairage existant.*

*Rajout d'un panneau de traversée piétonne à l'endroit du
passage.*

*Demande de travaux pour stabilisation chemin en pas
d'âne dans le triangle végétalisé.*



Allée de Roncevaux

Mauvais état de la voirie , plaque d'égouts hautes et présence de racines



Demande initiale de réfection des voiries établie le 10/10/2022.

Relance faite DIC 43207

Préconisation : Refaire la voirie

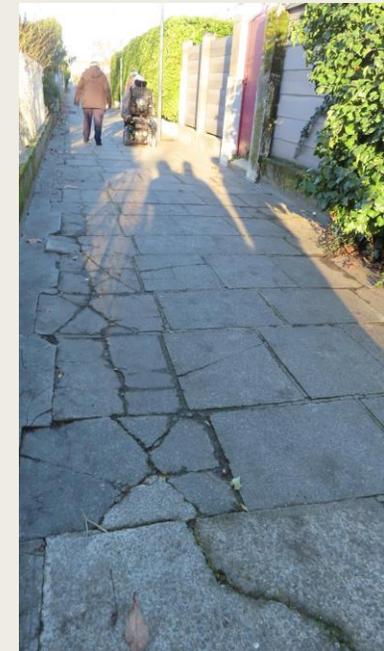


Chemin malin entre Bld de Pibrac et Allée des Pyrénées

Ce chemin malin est fabriqué avec de grosse dalles en béton qui sont en mauvais état. Toutes les dalles du sol sont défectueuses.



*Demande de réfection des continuités piétonnes adressées à TM le 13/02/23
(DIC 44814)*



CHEMIN DE LA SAVE

Plusieurs habitants du Chemin de la Save et des impasses adjacentes se sont mobilisés pour participer à ce diagnostic en marchant. Quartier construit en 1964, il souffre d'aménagements vieillissants, moins adaptés aux besoins des habitants actuels.



CHEMIN DE LA SAVE

Les résidents des deux impasses demandent à ce que le stationnement soit réétudié. En effet, le service de ramassage des ordures éprouve des difficultés pour tourner en bout d'impasse.

- Le sens de circulation de cette impasse n'est pas défini. Il arrive que les véhicules rentrent par les deux entrées de l'impasse, et cela s'avère dangereux => **Mettre cette impasse en sens unique**
- Les résidents de cette impasse demande un réaménagement complet. Les réseaux électriques ne sont pas enterrés, un pylône est planté en plein milieu d'un espace vert, et dispache aux habitations. => **les résidents demandent à ce que les réseaux soient enterrés.**



Demande de création d'un sens unique + demande de minéralisation en bout d'espace vert pour permettre la giration des BOM adressées à TM le 13/02/23 (DIC 44848)

CHEMIN DE LA SAVE

- Revêtements des trottoirs très abimés
- Problématique de devant de maisons non-entretenus
- Piétonnier très dégradé

Demande de réfection des continuités piétonnes adressée à TM le 13/02/23 (DIC 44814)

Demande de réfection des trottoirs adressée à TM le 21/02/23 (DIC 44965)

Demande prise en compte par la Brigade Urbaine de l'Environnement



CHEMIN DE LA SAVE

- Installation de Toutounet
- Actuellement, c'est un résident qui taille à la cisaille le bosquet devant son domicile car il n'est pas entretenu et cela empêche la visibilité pour sortir de l'impasse => **Tailler les haies, manque de visibilité**



Demande entretien des espaces verts adressée au service Espaces Publics le 13/02/23 (DIC 44807)

Demande pose Toutounet adressée à TM le 13/02/23 (DIC 44817)



CHEMIN DE LA SAVE

Avec le réaménagement du rond-point, et la mise en place de voies cyclables, cette entrée de rond-point est passée en « sens interdit », de nombreux véhicules l'empruntent quand même pour se rendre à leur domicile.



Sur le parking de cette impasse, ce véhicule -cf. photo- est considéré comme véhicule-tampon. Signalé auprès des services de la Ville en octobre 2021, la Police Municipale est allée rencontrer le propriétaire. Ce véhicule n'a toujours pas bougé de son emplacement.



*Signalé à la Police Municipale par le Pôle Participation Citoyenne le 27 janvier.
Pris en compte par le service le 28 janvier.*

CHEMIN DE LA SAVE

Le croisement de l'Allée des Fenassiers et du Chemin de la Save s'avère dangereux. En effet, beaucoup de véhicules coupent à gauche en entrant dans le chemin de la Save. => **matérialiser le « tourne à gauche » pour éviter les débordements**



Demande de traçage de l'axe central adressée à TM le 14/02/23 (DIC 44845)